



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

JUN 1 1984

S/16631
17 juin 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 15 JUIN 1984, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir le texte du communiqué officiel des autorités militaires iraqiennes daté du 11 juin 1984 concernant le bombardement par les forces du régime iranien d'objectifs civils situés en territoire iraqien, qui a fait plusieurs morts et blessés parmi la population civile et détruit et endommagé des installations civiles et des habitations dans les villes iraqiennes qui ont été exposées aux bombardements d'artillerie des forces iraniennes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Riyadh Al-QAYSI

Annexe

Texte du communiqué officiel des autorités militaires iraqiennes

La nuit dernière et ce matin, le régime iranien a continué de bombarder à l'artillerie lourde les villes de Basra, Mandali, Khanaqin, Zurbatiyah et Derben-I-Khan et ses environs. Ce bombardement brutal et hostile a causé des pertes en vies humaines parmi les populations civiles et occasionné des dégâts matériels dans les villes en question. Le bilan de ce bombardement s'établit comme suit :

- a) Basra : un mort, quatre blessés, deux maisons d'habitation endommagées;
 - b) Khanaqin : un mort, six blessés, quatre maisons d'habitation détruites, six autres endommagées, trois vergers saccagés et une voiture particulière endommagée;
 - c) Zurbatiyah : trois maisons d'habitation détruites, une mosquée et deux vergers endommagés.
 - d) Derben-I-Khan : deux blessés, quatre maisons d'habitation détruites;
 - e) Mandali : plusieurs installations civiles endommagées.
-